

Rome – jeudi 10 2018

La matinée du jeudi a été consacrée à la poursuite de l'étude du thème 2 : « Une formation initiale et permanente adaptée ». Tout le travail s'est fait en comité plénier de 09h à 12h30. Les travaux de l'après-midi ont démarré par l'adoption des procès-verbaux des séances 12 et 13 puis de celui de l'élection du Supérieur Général. Ce fut par la suite l'élection du premier conseiller puis du deuxième. La mise en nomination du troisième conseiller et du quatrième a clôturé les travaux de la journée du jeudi.



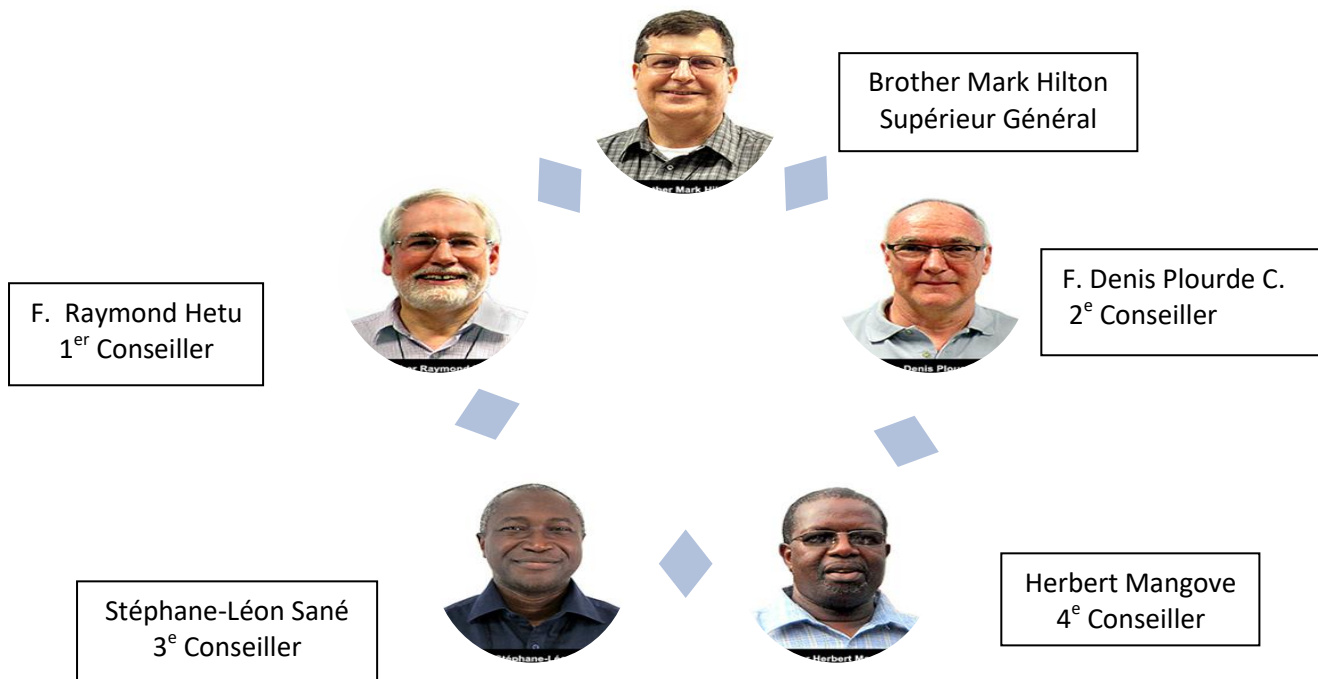
Vendredi 11 mai 2018

La matinée du vendredi a été consacrée au volet économique. Le frère Raymond HETU a présenté aux capitulants la situation des fonds Arnaud A et B. Ensuite, ce fut au Frère Omar Patrick, économiste général, de présenter le compte d'exploitation de l'Institut pour la période des six dernières années. Dans la suite de l'étude des points à l'ordre du jour, les Capitulants ont

reconsidéré certains points du chapitre général de 2012. Cela concerne principalement la : Décision 2012-2 ; Décision 2012-3 ; Décision 2012-4 ; Décision 2012-7 ; Décision 2012-8 ; Décision 2012-9 et Décision 2012-10.

Dans l'après-midi, suite à l'adoption des procès-verbaux N°14 ; 15 et de celui de l'élection des 3^e et 4^e conseillers, le comité d'élection a lancé la procédure qui a abouti à l'élection des Frères : Stéphane-Léon SANE et Herbert MANGOVE respectivement 3^e et 4^e conseillers. L'élection a été suivie d'une autre présentation du frère Raymond HETU sur les facultés financières. Le dernier point à l'ordre du jour fut la reconsidération de la Décision 2012-11.

Nouvelle Administration Général au complet :



Lundi 14 mai 2018

MATINEE



Après le repos dominical marqué par la célébration de l'ascension, les Capitulants ont commencé la 3^e semaine avec une recollection. Celle-ci porte sur le 3^e thème : « Une présence aux jeunes significative » avec comme prédicateur : le père

Francisco Anaya Walker, Piariste et membre de l'administration générale de sa congrégation. Pour que la présence aux jeunes soit significative, il a invité les capitulants à se poser deux questions à savoir :

- De quel type de jeunes parlons-nous ?
- Pourquoi voulons-nous être présents aux jeunes ?

Dans le développement de ces deux questions, il a invité les capitulants et l'ensemble des frères de l'Institut à : « Quitter leurs sandales » autrement dit, sortir des sentiers battus, des réponses toutes faites face aux questions des jeunes d'aujourd'hui ; à les rejoindre hors de nos structures. Il a également invité les frères à offrir aux jeunes des défis qui les aident à grandir et à découvrir leurs richesses intérieures. Un autre aspect important est de leur donner du temps même s'il est précieux compte tenu de nos engagements apostoliques ; les aimer tendrement et leur être attentif. Tout cela dans un art d'éduquer qui s'inspire de l'Artiste véritable. Prendre conscience d'être de simples assistants qui ont comme crédo : la technique, la discipline, l'amour, la patience, la joie, la passion et la liberté. En fin, se laisser interpeler par le Seigneur à travers les jeunes.

A la fin de la matinée, les capitulants ont partagé en petits groupes puis en comité plénier.



APRES MIDI

Les procès-verbaux N°16 ; 17 et celui de l'élection des 3^e et 4^e conseillers ont été approuvés au début des travaux de l'après-midi. Cette approbation a fait place à la poursuite de l'étude de la nouvelle version de la synthèse sur le thème 2 proposée par le comité de rédaction.

Les capitulants ont procédé par la suite à la révision de la Décision 2012-12 concernant la représentation au prochain chapitre général de 2024.

Dans le point suivant à l'ordre du jour, le Provincial d'ESA Brother Augustine a présenté la province anglophone de l'Afrique de l'Est et du Sud qui compte présentement 42 frères. A l'aide d'un PowerPoint, il a présenté les œuvres dans les différents pays et les frères qui y travaillent. Un tableau des statistiques a permis de montrer l'évolution du nombre de frères durant les six dernières années. Il a fait ressortir ce qui constitue leurs forces mais également les défis. Retenons principalement celui du nombre de frères qui se limite dans certains cas à deux par communauté. Fin des travaux de la journée à 18h00.